
OLYMPISME ET FOOTBALL

La Fédération Internationale de Football Amateur propose à ses fédérations affiliées, étant bien entendu que les « pros » officiels sont de toute manière exclus. de refuser

l'accès des Jeux Olympiques aux joueurs ayant participé ou ayant été engagés dans le Championnat du monde de Football 1958, en Suède (22 noms par pays).

Cette suggestion a pour but de sauver le tournoi olympique de Football.

En effet, dans la réglementation actuelle, le tournoi olympique ne peut pratiquement pas échapper à l'un des pays ne reconnaissant pas le professionnalisme (cas de l'U.R.S.S., Suède, Tchécoslovaquie, Hongrie), puisque les autres sont automatiquement privés de leur élite technique professionnelle.

En décidant d'écartier de la sélection olympique les joueurs ayant pris part, à titre d'engagés, au plus récent Championnat du monde — qui intéressait seize nations — on ne résout pas absolument le problème, mais on contribue, tout de même, à égaliser les chances, à redonner à certaines nations l'espérance

de se bien comporter, en tout cas de se mieux comporter vis-à-vis de pays privés, par le règlement, de la majorité de leurs internationaux A. et B.

On admet ainsi, implicitement, qu'à partir d'un certain niveau technique, il est difficile de fixer une frontière entre l'amateurisme et le professionnalisme ; le fait d'être sélectionné pour un Championnat du monde, peut être l'un des éléments de cette discrimination.

Ce n'est pas idéal, certes, mais c'est un progrès : et ce progrès, dans l'ordre pratique, peut redonner un nouvel essor au tournoi olympique de football auquel on finissait par n'attacher qu'une très relative importance.